FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

DEMANDE DE BONIFICATION EN TEMPS DE PRATIQUE Art.209 - CSDGE

Demande à formuler sur la saison en cours

Les bonifications ne sont pas cumulables et ne peuvent être accordées qu'à une seule occasion

A adresser au Président de la CSDGE – 39 rue Barbès 92120 Montrouge ou par mail grades@ffkarate.fr

NOM _____ PRENOM_____

DATE DE NAISSANCE _____/_____/_____

N° DE LICENCE_____

ADRESSE_____

_____

_____

DERNIER GRADE OBTENU_____ DATE D'OBTENTION_____/_____/_____

CATEGORIE A

- ☐ Les médaillé(e)s des championnats du Monde
- ☐ Les médaillé(e)s des championnats d'Europe
- ☐ Le Directeur Technique National en activité
- ☐ Les entraîneurs nationaux en activité
- ☐ Les Conseillers Techniques Nationaux en activité
- ☐ Les BEES 3ème et 2ème degré en activité, les DESJEPS

CATEGORIE B

- ☐ Les médaillé(s) aux championnats d'Europe
- ☐ Les champions de France Combat ou Technique (sauf universitaire, armée, corporatif et police)
- ☐ Les BEES 1er degré, DEJEPS, CQP, TFP, BPJEPS

CATEGORIE C

- ☐ Les champions de France universitaire, inter armée, police, corporatifs séniors
- ☐ Les médaillé(e)s des Championnats de France

	1er et 2ème Dan	2ème à 3ème Dan	3ème à 4ème Dan	4ème à 5ème Dan
CATEGORIE C	PAS DE BONIFICATION	6 Mois	6 Mois	6 Mois
CATEGORIE B		1 an	1 an	1 an
CATEGORIE A		1 an et 6 mois	1 an et 6 mois	1 an et 6 mois

Date_____/_____/_____

Signature du candidat

Joindre une copie de vos diplômes (formation, grades…) et attestation officielle résultats compétitions

Décision du Président de la CSDGE

☐ **ACCORDÉE**

☐ **REFUSÉE**

Au motif de _____

Cachet et signature